Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 4: Visions communes

Artikel: Elus locaux : une formation pour quoi faire?
Autor: Crevoisier, Jean-Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-823922

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par Jean-Claude Crevoisier

président de la Commission ACTIF de l'Université populaire jurassienne

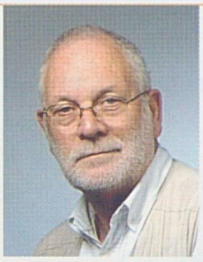

Elus locaux: une formation pour quoi faire?

En privé, de nombreux nouveaux élus communaux vont reconnaître un manque de préparation pour assumer la fonction à laquelle ils ont été appelés. Car une fois confrontés aux réalité de la charge, ils en découvrent plus vite les difficultés et les servitudes que les satisfactions personnelles.

Les responsabilités d'un maire comme d'un conseiller communal ne s'arrêtent en effet pas à une connaissance technique des dossiers qu'ils ont à traiter. Et nous ne citerons même pas ici les multiples contraintes juridiques qu'il faut connaître et à travers lesquelles il faut passer.

Un besoin incontournable de formation

Un élu communal constate, dès son entrée en fonction (et parfois même bien avant, lors de sa campagne électorale déjà!), qu'une partie essentielle de son temps doit être consacrée à gérer ce que l'on appelle des «relations humaines». Celles-ci prennent la forme d'ordres à donner à un personnel, de séances à diriger voire à subir, d'informations à livrer, d'assemblées à convaincre, de conflits à surmonter sinon à régler.

Et pratiquement aucune école ne forme des responsables à gérer de telles situations, sauf peut-être celles qui préparent leurs étudiants aux professions sociales. C'est donc «sur le tas» et dans la multiplication des expériences (pas toujours réussies d'ailleurs), que les intéressés sont obligés de découvrir comment maîtriser ces rapports sociaux.

Voilà donc pour le besoin. Qui est indéniable. Mais là se pose le problème, quasi-incontournable, du temps que les élus sont disposés à consacrer à l'acquisition de ces compétences. Une telle formation exige en effet un investissement en heures voire en demi-journées. Elle ne se satisfait pas d'une conférence ou l'autre, suivie «à temps perdu». Car il ne s'agit pas seulement d'emmagasiner de simples connaissances ou de découvrir des «trucs» permettant, par exemple, une manipulation de ses interlocuteurs. Un savoir est certes nécessaire, mais il faut surtout acquérir un savoir-faire et, en cette matière particulière autant que sensible des relations humaines, un savoir-être.

Quel retour sur l'investissement ?

Il faut donc convaincre le public concerné qu'un retour sur cet investissement est possible. Il pourra prendre notamment la forme d'une gestion améliorée du temps disponible, celle d'une diminution du stress dans l'action, celle aussi d'une communication meilleure et plus efficace avec les collègues, le personnel et les administrés.

La Commission ACTIF de l'Université populaire jurassienne (ACTIF pour Actions citoyennes de transfert d'information et de formation) a proposé, dès 2003, aux élus locaux et aux responsables d'association (qui sont confrontés aux même défis) un cycle de formation dans les matières citées ci-dessus. Cette action, soutenue par la Confédération, les cantons de Berne et du Jura, se poursuivra en 2004 et 2005. Le projet a une dimension triennale car, comme l'expérience l'a montrée cette année, une telle entreprise n'atteint pas sa «vitesse de croisière» dès la première année.

Lien utile.
http://www.upjurassienne.ch

PUBLICITÉ

La **Mobilière**
Assurances & prévoyance
l'assurance
d'être bien assuré

Agence générale
de Moutier - Saint-Imier
ERIC VEYA
Tél 032 493 57 93

Agence générale de Delémont
DENIS HOSTETTLER
Tél 032 422 57 57

Agence générale de Porrentruy
MARIANNE CHAPUIS
Tél 032 465 92 92